

**DÉCISION SUR LA DATE ET LE LIEU DE LA
TROISIÈME RÉUNION DE COORDINATION SEMESTRIELLE**

La Conférence,

1. **RAPPELLE** les décisions Assembly/AU /Dec.635(XXVIII) et Assembly/AU/Dec.687(XXX) adoptées en janvier 2017 et janvier 2018 respectivement, concernant la Réunion de coordination semestrielle ;
2. **DÉCIDE** que les dates de la troisième Réunion de coordination semestrielle et des sessions précédentes du Conseil exécutif et du COREP, qui se tiendront au siège de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie), seront les suivantes :
 - i) Quarante-deuxième Session ordinaire du COREP : les 15 et 16 juin 2021 au siège de l'UA ;
 - ii) Trente-neuvième Session ordinaire du Conseil exécutif : les 1 et 2 juillet 2021, à Ndjamena (République du Tchad) ;
 - iii) Troisième Réunion de coordination semestrielle entre l'Union africaine et les CER : le 4 juillet 2021, à Ndjamena (République du Tchad) ;
3. **DEMANDE** à la Commission de mettre en place toutes les mesures nécessaires afin d'organiser la troisième Réunion de coordination semestrielle ainsi que les réunions préparatoires du Conseil exécutif et du COREP aux dates susmentionnées.